

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : M.CORDIER Matthieu			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent(e)	Excusé(e)	Représentant
Directrice de l'école - Présidente : Mme BOUQUIN Nathalie	X		
Maire de Montmerle : M. PROST		X	
Conseiller municipal de Montmerle, 1 <sup>er</sup> adjoint : M. LAURENT Jean-Sébastien	X		
Mme DURIAUD			
Conseillère municipale de Lurcy : Mme CORDIER	X		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE MATERNELLE			
LO PRESTI Sylvie	X		
BERNE-CHATELLET Nicole		X	
DEGRANGE Valérie	X		
JOLY Caroline		X	
DUSSUPT Lucie		X	
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
MARY Sophie	X		
BALLY Marlène		X	
REY Céline	X		
MICONI Lionel	X		
VOIX CONSULTATIVES			
ATSEM : ROSTAINGT Carine	X		
Sou des écoles : Mme TOURNIER	X		
Mme DURIAUD Karine , mairie de Montmerle	X		

Procès-verbal établi le 22/03/22

La présidente, directrice de l'école  
Nom : BOUQUIN Nathalie

Le secrétaire,  
Nom : Mme. Dégrange

Ordre du jour :

- *Point COVID*
- *Effectifs et procédure d'inscription à l'école maternelle*
- *Projet d'école*
- *Construction de la nouvelle école et nouveaux horaires*
- *Actions pédagogiques et éducatives*
- *Questions des parents*

Date 22/03/22  
Heure de début : 18h30

### 1- Point COVID :

- début janvier : 3 protocoles consécutifs à appliquer
- fermeture de la classe des GS du 11 au 18 janvier 2022 : 10 cas positifs sur 28
- fermeture de la classe MS-GS : du 21 au 27 janvier 2022 : 9 cas positifs sur 29
- fermeture de la classe de PS pendant deux jours : la maîtresse était positive et il n'y avait pas de remplaçant ; ont été accueillis les enfants des personnels prioritaires et les enfants ayant eu la COVID depuis moins de deux mois
- passage du niveau 3 au niveau 2 du protocole depuis le 28 février 2022, avec notamment un allègement des mesures liées au dépistage, la fin du port du masque en extérieur. Nous avons pu réunifier les deux cours et les classes ont donc accès à la totalité de l'espace et à tous les jeux.
- 14 mars : nouveau protocole, passage du niveau 2 au niveau 1 ; c'est la fin de la limitation du brassage entre groupe d'élèves et fin du port du masque pour les adultes de l'école.
- une campagne de dépistage salivaire a été proposée aux familles du 20 au 25 mars 2022 en collaboration avec le laboratoire NOVELAB : inscription en ligne, livraison des flacons, auto-prélèvement salivaire dans les familles, retour des flacons à l'école, résultats en ligne.

### 2- Effectifs et procédure d'inscription à l'école maternelle pour les nouveaux élèves :

Trois nouvelles élèves ont été inscrites depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 (116) et une autre le sera pour le 2 mai 2022, ce qui porte l'effectif total à 117.

#### **Etape n°1 : inscription administrative en mairie.**

Dates : depuis le 28 février 2022

Procédure : à l'accueil en Mairie

Documents : livret de famille + justificatif de domicile.

⇒ La mairie délivre un certificat d'inscription scolaire administratif à la famille

#### **Etape n°2 : inscription pédagogique à l'école.**

Procédure : 1<sup>er</sup> contact par téléphone ou par mail

sur RDV auprès de moi-même, de préférence le vendredi

-possibilité de l'envoi par mail à l'adresse: [ce.0011115g@ac-lyon.fr](mailto:ce.0011115g@ac-lyon.fr) des documents suivants (certificat d'inscription scolaire + les vaccinations obligatoires dans carnet de santé).

Une intégration des nouveaux élèves de petite section sera organisée, par petits groupes, en juin à l'école avec l'un des deux parents. Cette rencontre se déroulera dans la salle de motricité sous la forme d'une animation musicale.

### 3- **Projet d'école** : il est en cours d'élaboration selon un calendrier défini par l'Inspection départementale. L'équipe enseignante a établi un diagnostic qui souligne les points forts et les points d'amélioration de l'école sur quatre axes.

- **axe 1 : améliorer les réussites et réduire les inégalités** : résoudre des problèmes mathématiques, enrichir le vocabulaire

- **axe 2 : développer les parcours éducatifs de l'élève** :

**PEAC = parcours éducatif artistique et culturel**

\* PEAC ARTS VISUELS : construire une programmation et un travail avec des artistes

\* PEAC CHORALE : production d'un spectacle en fin d'année scolaire

\* PEAC SPECTACLE : offrir un spectacle différent chaque année à tous les élèves en partenariat avec le Sou des écoles

\* parcours santé : programmation annuelle sur un thème relatif à la santé (hygiène des mains, des dents, schéma corporel...)

- **axe 3 : prendre en compte le climat scolaire et le bien être à l'école** : définir et harmoniser les règles de vie de la nouvelle école (locaux et cour) avec le périscolaire et le communiquer à tous les partenaires (mairie, parents)

- **axe 4 : relations avec les partenaires et les familles** : redynamiser la participation des parents dans l'école pour participer à des activités ponctuelles au moins deux fois dans l'année

#### 4- Construction de la nouvelle école :

Les enseignantes et les ATSEM ont été invitées par la mairie à visiter la nouvelle école qui ouvrira ses portes à la rentrée scolaire 2022-2023. Un article a été publié sur le blog de l'école avec des photos. Les enseignantes ont réalisé un inventaire précis du mobilier qui sera transporté afin d'organiser le déménagement prochainement.

Une nouvelle organisation de cette école est à l'étude puisque deux classes élémentaires de CP devraient être accueillies dans ces nouveaux locaux.

Une organisation transitoire avec un partage des responsabilités entre les directeurs est prévue : les compétences de sécurité seront de la responsabilité de Mme Bouquin pour les six classes.

Une proposition de nouveaux horaires a été étudiée afin de ne laisser que 5 minutes d'attente aux parents qui ont des enfants dans les deux écoles :

ENTREE LE MATIN	De 8h45 à 8h55
SORTIE LE MATIN	De 11h45 à 11h55
ENTREE L'APRES-MIDI	De 13h35 à 13h45
SORTIE L'APRES-MIDI	De 16h35 à 16h45

VOTE DU CONSEIL D'ECOLE : seuls les parents présents, les enseignants présents et les élus présents peuvent voter.

**8 pour 0 contre**

Les nouveaux horaires de l'école maternelle seront votés au Conseil municipal et seront envoyés à M.Cordier, Inspecteur de l'Education Nationale.

- point sur l'avancement des travaux : M.Laurent est positif. La cour de l'école maternelle ne sera pas terminée avant la fin des travaux de l'école élémentaire

#### 5- Actions pédagogiques et éducatives :

- **le mardi 12 avril** : une animation KAPLA avec un animateur aura lieu dans la salle de motricité de l'école maternelle pour toutes les classes, coût : 592,20 €. Cette animation est financée par le Sou des écoles.

- **le vendredi 15 avril** : carnaval à l'école ; les enfants pourront venir déguisés le matin ; un goûter leur sera servi dans les classes.

- **le mardi 10 mai** : les deux classes de petits et petits-moyens se rendront au moulin CROZET à Montceaux pour une visite commentée du moulin, une chasse aux trésors et un parcours ludique (moulin : 308 € + car : 176 € = coût total : 484 €) ; cette sortie est financée par le Sou des écoles.

- **le mardi 24 mai** : les deux classes de grande section et moyens-grands se rendront à Bourg en Bresse dans le cadre de la journée pédagogique du festival Br'Ain de cirque avec des ateliers et un spectacle (cirque : 784 € + car : 462 € = coût total : 1246 €) ; cette sortie est financée par le Sou des écoles.

- reprise de la chorale en période 4 avec Mme BERNE-CHATELLET qui travaille avec trois groupes d'élèves. Il n'y aura pas de spectacle cette année mais une production en interne.

Les enseignantes remercient le Sou des écoles pour le financement de ces sorties.

- **projet pédagogique sur l'éducation au développement durable** (étude du vivant dans un environnement proche, les insectes dans la haie) pour deux classes ; avec une vente de fromages provenant d'une fromagerie du plateau d'Hauteville, pour financer l'intervention d'une animatrice de la FNE (Fédération Nature Environnement). Les enseignantes remercient tous les parents qui ont participé à cette action.

Le montant total des ventes s'élève à 1540 €, pour un bénéfice net de 262,50 €.

-**Prix graine de lecteur** : action en collaboration avec la médiathèque de Montmerle ; les quatre classes participent. Cinq albums sont présentés aux enfants qui choisissent leur préféré. Emilie Monnet les fera voter en avril à la médiathèque.

6- **Questions des parents** : aucune

7- **Intervention de Mme Tournier, présidente du Sou des écoles de Montmerle-Lurcy** : le Sou a un besoin urgent de nouvelles personnes volontaires dans les commissions et dans le bureau. Elle rappelle que la plupart des membres actifs actuels ont des enfants en CE ou CM et que ces personnes devront être remplacées si l'on veut continuer à financer des projets de sorties pour les enfants. Cette année, chaque classe de l'école maternelle a reçu une enveloppe de 700 €. Une fête de l'école est prévue le vendredi 24 juin. La prochaine réunion pour la préparation de cette fête aura lieu le 13 avril.